

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL -  
GRAND-PARIS-SEINE-OUEST (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL GPSO (2)**

Numéro SIRET : 20005797400038

POSTE COMPTABLE : MEUDON

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	29
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture 092-200057974-20220622-C20220622-DE Date de télétransmission : 01/07/2022 Date de réception préfecture : 01/07/2022	Sans Objet
	Sans Objet
	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 92048	<b>GRAND-PARIS-SEINE-OUEST</b> <b>BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT</b>	<b>CA</b> <b>2021</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	781 297,46	G	781 297,46
	Section d'investissement	B	33 977 686,31	H	34 005 872,64

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	28 186,33 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>34 787 170,10</b>	= G+H+I+J	<b>34 787 170,10</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	781 297,46	= G+I+K	781 297,46
	Section d'investissement	= B+D+F	34 005 872,64	= H+J+L	34 005 872,64
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>34 787 170,10</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>34 787 170,10</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)				0,00
20	Immobilisations incorporelles				0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture  
092-20057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	813 298,00	450 650,25	302 695,21	0,00	59 952,54
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>813 298,00</b>	<b>450 650,25</b>	<b>302 695,21</b>	<b>0,00</b>	<b>59 952,54</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 000,00	27 952,00			48,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>			<b>48,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>841 298,00</b>	<b>478 602,25</b>	<b>302 695,21</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	841 298,00	781 297,46	0,00	0,00	60 000,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>37 732 712,00</b>	<b>25 071 478,10</b>	<b>0,00</b>	<b>12 661 233,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 031 500,00	4 022 896,88	0,00	8 603,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	47 803 333,00	4 883 311,33	0,00	42 920 021,67
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>51 834 833,00</b>	<b>8 906 208,21</b>	<b>0,00</b>	<b>42 928 624,79</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>89 567 545,00</b>	<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 858,69</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>89 567 545,00</b>	<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 858,69</b>
	<b>Pour information</b>	(2) 28 186,33			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 102 611,00	4 060 799,30	0,00	41 811,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 102 611,00</b>	<b>4 060 799,30</b>	<b>0,00</b>	<b>41 811,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 189 673,00	4 112 725,26	0,00	2 076 947,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	28 186,33	28 186,33	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	41 514 549,00	704 731,65	0,00	40 809 817,35
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>85 465 120,33</b>	<b>29 917 121,34</b>	<b>0,00</b>	<b>55 547 998,99</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>89 567 731,33</b>	<b>33 977 920,64</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 810,69</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	28 000,00	27 952,00		48,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>		<b>48,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>89 595 731,33</b>	<b>34 005 872,64</b>		<b>55 589 858,69</b>

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022 55 589 858,69  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

**GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT - CA - 2021**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture 092-200057974-20220622-C20220622-DE Date de télétransmission : 01/07/2022 Date de réception préfecture : 01/07/2022
--

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	753 345,46	0,00	753 345,46
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	27 952,00	27 952,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>753 345,46</b>	<b>27 952,00</b>	<b>781 297,46</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 022 896,88	0,00	4 022 896,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	25 071 478,10	0,00	25 071 478,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 883 311,33	0,00	4 883 311,33
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>33 977 686,31</b>
<b>Pour information</b>				<b>28 186,33</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>28 186,33</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	781 297,46		781 297,46
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>781 297,46</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 112 725,26	0,00	4 112 725,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 186,33		28 186,33
13	Subventions d'investissement	4 765 530,95	0,00	4 765 530,95
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 071 478,10	0,00	25 071 478,10
28	Amortissement des immobilisations		27 952,00	27 952,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>33 977 920,64</b>	<b>27 952,00</b>	<b>34 005 872,64</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières (b)	813 298,00	450 650,25	302 695,21	0,00	59 952,54
66111	Intérêts réglés à l'échéance	860 000,00	800 143,59	0,00	0,00	59 856,41
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-46 702,00	-349 493,34	302 695,21	0,00	96,13
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>813 298,00</b>	<b>450 650,25</b>	<b>302 695,21</b>	<b>0,00</b>	<b>59 952,54</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	28 000,00	27 952,00			48,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	28 000,00	27 952,00			48,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>			<b>48,00</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>			<b>48,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>841 298,00</b>	<b>478 602,25</b>	<b>302 695,21</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	302 695,21
Montant des ICNE de l'exercice N-1	349 493,34
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-46 798,13

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
 (5) Dont 675 et 676.  
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	841 298,00	781 297,46	0,00	0,00	60 000,54
74752	Recettes/fonds compens ch territoriales	841 298,00	781 297,46	0,00	0,00	60 000,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>841 298,00</b>	<b>781 297,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,54</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
2152	Installations de voirie	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>37 732 712,00</b>	<b>25 071 478,10</b>	<b>0,00</b>	<b>12 661 233,90</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 031 500,00	4 022 896,88	0,00	8 603,12
1641	Emprunts en euros	3 380 000,00	3 371 493,38	0,00	8 506,62
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	600 000,00	600 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	51 500,00	51 403,50	0,00	96,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	47 803 333,00	4 883 311,33	0,00	42 920 021,67
2764	Créances sur personnes de droit privé	47 803 333,00	4 883 311,33	0,00	42 920 021,67
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>51 834 833,00</b>	<b>8 906 208,21</b>	<b>0,00</b>	<b>42 928 624,79</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>89 567 545,00</b>	<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 858,69</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>89 567 545,00</b>	<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 858,69</b>
<b>Pour information</b>		<b>28 186,33</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 102 611,00	4 060 799,30	0,00	41 811,70
13246	Attrib. de compensation d'investissement	4 102 611,00	4 060 799,30	0,00	41 811,70
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 102 611,00</b>	<b>4 060 799,30</b>	<b>0,00</b>	<b>41 811,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 217 859,33	4 140 911,59	0,00	2 076 947,74
10222	FCTVA	6 189 673,00	4 112 725,26	0,00	2 076 947,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	28 186,33	28 186,33	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	41 514 549,00	704 731,65	0,00	40 809 817,35
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	934 926,00	623 471,65	0,00	311 454,35
1382	Subv non transf Régions	389 259,00	0,00	0,00	389 259,00
1383	Subv non transf Départements	11 135,00	81 260,00	0,00	-70 125,00
1388	Autres subventions non transférables	40 179 229,00	0,00	0,00	40 179 229,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
2764	Créances sur personnes de droit privé	37 732 712,00	25 071 478,10	0,00	12 661 233,90
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>85 465 120,33</b>	<b>29 917 121,34</b>	<b>0,00</b>	<b>55 547 998,99</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>89 567 731,33</b>	<b>33 977 920,64</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 810,69</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	28 000,00	27 952,00		48,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	23 981,80		-23 981,80
280422	Privé : Bâtiments, installations	28 000,00	0,00		28 000,00
281533	Réseaux câblés	0,00	3 033,08		-3 033,08
28184	Mobilier	0,00	291,94		-291,94
28188	Autres immo. corporelles	0,00	645,18		-645,18
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>		<b>48,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>		<b>48,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>89 595 731,33</b>	<b>34 005 872,64</b>	<b>0,00</b>	<b>55 589 858,69</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					75 118 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					63 118 000,00									
BS0701 BP	CREDIT AGRICOLE	07/06/2007	01/01/2018	25/06/2018	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,474	EUR	A	C	O	A-1
BS0902 BP	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/07/2009	01/01/2018	22/03/2018	12 000 000,00	F	Taux fixe à 2.84 %	2,840	2,870	EUR	T	C	O	A-1
BS1001 BP	SFIL CAFFIL	26/07/2010	01/01/2018	01/02/2018	375 000,00	F	Taux fixe à 2.08 %	2,080	2,096	EUR	T	P	O	A-1
BS1002 BP	SFIL CAFFIL	26/07/2010	01/01/2018	01/02/2018	375 000,00	F	Taux fixe à 2.08 %	2,080	2,096	EUR	T	P	O	A-1
BS1003 BP	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/07/2009	01/01/2018	28/03/2018	2 700 000,00	F	Taux fixe à 2.3 %	2,300	2,320	EUR	T	C	O	A-1
BS1004 BP	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	05/11/2010	01/01/2018	02/01/2018	2 550 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	0,071	0,072	EUR	T	C	O	A-1
BS1302 BP	SFIL CAFFIL	14/11/2013	01/01/2018	02/01/2018	5 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.42	1,091	1,112	EUR	T	C	O	A-1
BS1402 BP	CAISSE D'EPARGNE	11/07/2014	01/01/2018	25/09/2018	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.72 %	2,720	2,720	EUR	A	C	O	A-1
BS1403. BP	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/11/2014	01/01/2018	02/01/2018	4 100 000,00	V	Livret A + 1	1,750	1,750	EUR	A	C	O	A-1
BS1501 BP	ARKEA	12/12/2014	01/01/2018	28/02/2018	6 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.09	0,761	0,774	EUR	T	C	O	A-1
BS1601 BP	CAISSE D'EPARGNE	08/07/2016	01/01/2018	15/01/2018	5 090 000,00	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,680	0,692	EUR	T	C	O	A-1
BS1602 BP	CAISSE D'EPARGNE	09/12/2016	01/01/2018	10/03/2018	9 928 000,00	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,390	0,396	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					12 000 000,00									

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

**GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
BS0801R BP	SOCIETE GENERALE	10/12/2007	01/01/2018	21/02/2018	12 000 000,00	F	Taux fixe à 4,496 %	4,496	4,496	EUR	A	C	O	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>1 028 070,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					1 028 070,00									
BS1202 - 2 BP	Agence de l'eau Seine Normandie	15/03/2012	01/01/2018	16/08/2018	51 134,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BS1202 BP	Agence de l'eau Seine Normandie	15/03/2012	01/01/2018	15/03/2018	204 536,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BS1404 BP	Agence de l'eau Seine Normandie	18/10/2012	01/01/2018	11/02/2018	617 920,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BS1404-2 BP	Agence de l'eau Seine Normandie	18/10/2012	01/01/2018	12/12/2018	154 480,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>76 146 070,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		38 057 356,40					3 971 493,38	800 143,59	0,00	302 695,21
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		33 857 356,40					3 371 493,38	584 335,59	0,00	140 614,41
BS0701 BP	N	0,00	A-1	1 500 000,00	5,48	F	Taux fixe à 4.41 %	4,459	250 000,00	78 246,88	0,00	34 728,76
BS0902 BP	N	0,00	A-1	4 800 000,00	7,98	F	Taux fixe à 2.84 %	2,833	600 000,00	146 970,00	0,00	3 029,33
BS1001 BP	N	0,00	A-1	111 668,03	3,83	F	Taux fixe à 2.08 %	2,075	26 498,80	2 668,08	0,00	380,66
BS1002 BP	N	0,00	A-1	111 668,03	3,83	F	Taux fixe à 2.08 %	2,075	26 498,80	2 668,08	0,00	380,66
BS1003 BP	N	0,00	A-1	1 215 000,00	8,99	F	Taux fixe à 2.3 %	2,294	135 000,00	29 885,63	0,00	155,25
BS1004 BP	N	0,00	A-1	1 179 375,00	9,00	V	(Euribor 3M-Floor -0.4 sur Euribor 3M) + 0.4	0,000	127 500,00	0,00	0,00	0,00
BS1302 BP	N	0,00	A-1	2 750 000,09	8,00	V	Euribor 3M + 1.42	0,889	333 333,32	26 741,61	0,00	6 096,37
BS1402 BP	N	0,00	A-1	5 333 333,31	7,73	F	Taux fixe à 2.72 %	2,713	666 666,67	163 200,00	0,00	38 281,48
BS1403. BP	N	0,00	A-1	3 279 999,98	23,00	V	Livret A + 1	1,496	136 666,67	59 791,67	0,00	49 063,33
BS1501 BP	N	0,00	A-1	3 600 000,00	8,91	V	Euribor 3M + 1.09	0,555	400 000,00	21 558,65	0,00	1 623,16
BS1601 BP	N	0,00	A-1	3 753 875,00	14,54	V	(Euribor 3M + 0.68)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,688	254 500,00	26 976,94	0,00	5 459,80
BS1602 BP	N	0,00	A-1	6 222 436,96	14,94	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,394	414 829,12	25 628,05	0,00	1 415,61
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		4 200 000,00					600 000,00	215 808,00	0,00	162 080,80

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

**GRAND-PARIS-SEINE-OUEST - BUDGET ZAC DE BOULOGNE-BILLANCOURT - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
BS0801R BP	N	0,00	A-1	4 200 000,00	6,14	F	Taux fixe à 4.496 %	4,483	600 000,00	215 808,00	0,00	162 080,80
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>706 973,30</b>					<b>51 403,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		706 973,30					51 403,50	0,00	0,00	0,00
BS1202 - 2 BP	N	0,00	A-1	38 350,50	14,63	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 556,70	0,00	0,00	0,00
BS1202 BP	N	0,00	A-1	112 494,80	10,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 226,80	0,00	0,00	0,00
BS1404 BP	N	0,00	A-1	432 544,00	13,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	30 896,00	0,00	0,00	0,00
BS1404-2 BP	N	0,00	A-1	123 584,00	15,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 724,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>38 764 329,70</b>					<b>4 022 896,88</b>	<b>800 143,59</b>	<b>0,00</b>	<b>302 695,21</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	38 764 329,70	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2019-09-26
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Acquisition avant le 01/01/2019 : Autres immobilisations corporelles	5	11/07/1996
L	Acquisition avant le 01/01/2019 : Mobiliers, matériels, machines, ordinateurs, logiciels	5	14/06/2001
L	Avant le 01/01/2019 : Frais d'études et autres immo. Incorpor. non suivies de réalisation	5	14/06/2001
L	Installations de voirie de 2002 à 2016 inclus	5	14/06/2001
L	Installations électriques et de télécommunications de 2002 à 2016 inclus	5	14/06/2001
L	Avant le 01/01/2019 : Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme/cadastre	5	14/06/2001
L	Immeubles construits, acquis ou reçus en affectation	50	12/02/2004
L	Autres immobilisations amortissables sauf subventions	5	12/02/2004
L	Logiciels	2	16/12/2004
L	voiture	8	16/12/2004
L	camions et véhicules industriels	8	16/12/2004
L	meuble	10	16/12/2004
L	Matériels de bureau électriques, matériels informatiques	5	16/12/2004
L	Matériels classiques	8	16/12/2004
L	Coffres-forts	20	16/12/2004
L	Installations et appareils de chauffage	10	16/12/2004
L	Appareils de levage-ascenseur	20	16/12/2004
L	Equipements sportifs	10	16/12/2004
L	Installations de voirie	20	16/12/2004
L	Plantations	15	16/12/2004
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	16/12/2004
L	Frais d'élaboration des documents d'urbanisme imputés en investissement	10	30/03/2007
L	Subventions d'équipement versées (Biens mobiliers, matériels, études)	5	12/02/2015
L	Subventions d'équipement versées (Biens immobiliers, installations)	15	12/02/2015
L	Avant le 01/01/2019 : Autres installations, matériel et outillage technique	5	30/06/2017

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>4 031 500,00</b>	<b>I 4 022 896,88</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 031 500,00</b>	<b>4 022 896,88</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 380 000,00	3 371 493,38
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	600 000,00	600 000,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	51 500,00	51 403,50
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 022 896,88</b>	<b>0,00</b>	<b>28 186,33</b>	<b>4 051 083,21</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>89 567 545,00</b>	<b>III 33 977 686,31</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>89 539 545,00</b>	<b>33 949 734,31</b>
10222	FCTVA	6 189 673,00	4 112 725,26
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	4 102 611,00	4 060 799,30
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	41 514 549,00	704 731,65
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances sur personnes de droit privé	37 732 712,00	25 071 478,10
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>28 000,00</b>	<b>27 952,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	23 981,80
280422	Privé : Bâtiments, installations	28 000,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	3 033,08
28184	Mobilier	0,00	291,94
28188	Autres immo. corporelles	0,00	645,18
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>33 977 686,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 186,33</b>	<b>34 005 872,64</b>

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>II 4 051 083,21</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>		<b>IV 34 005 872,64</b>
<b>Solde</b>		<b>V = IV – II (3) 29 954 789,43</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/06/2021	PARTICIPATIONS FINANCIERES TRANSFEREES ZAC BB	4 883 311,33	0,00	0
29/06/2021	QPS PL HAUTE ESCALIERS KERMEN BB	4 286 087,72	0,00	0
29/06/2021	QPS / PASSAGE PUBLIC VIEUX PT DE SEVRES BB	9 981 843,48	0,00	0
29/06/2021	QPS / LE MAIL 2 - BB	5 892 568,10	0,00	0
29/06/2021	QPS VOIES LIMITROPHES RUE DE MEUDON BB	4 910 978,80	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>29 954 789,43</b>	<b>0,00</b>	

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20220622-C20220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 73  
 Nombre de membres présents : 73  
 Nombre de suffrages exprimés : 73  
 VOTES :  
 Pour : 73  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 15/06/2022

Présenté par (1) le Président du conseil de territoire.  
 A Boulogne-Billancourt, le 22/06/2022  
 le Président du conseil de territoire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boulogne-Billancourt, le 22/06/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André-Pinard Murielle	
Auclair Bertrand	
Baguet Pierre-Christophe	
Barody-Weiss Christiane	
Bavière Emmanuel	
Belliard Béatrice	
Bes Michel	
Bompaire Louise	
Bonnier Tiphaine	
Cahen Anne-Caroline	
Clément Thomas	
Comte Olivier	
Cornet-Ricquebourg Emmanuelle	
Daoulas David	
De Beauval Isaure	
De Bussy André	
De Carrère Bernard	
De Jerphanion Antoine	
De La Marque Patrick	
De La Roncière Grégoire	
De Marcillac Aline	

Accusé de réception en préfecture  
 002 200 067074 20220622\_C20220622\_DE  
 Date de télétransmission : 01/07/2022  
 Date de réception préfecture : 01/07/2022

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

De Pampelonne Florence	
Defranoux Jeanne	
Deniziot Pierre	
Dubarry de la Salle Pierre	
Dubois Renaud	
Fortin Jean-Pierre	
Fouassier Marie-Laure	
Galey Bertrand-Pierre	
Gauducheau Bernard	
Gendarme Armelle	
Giafferi Pascal	
Gille Maurice	
Godin Marie-Laure	
Grandclément Cyrille	
Guilcher Ludovic	
Guillet Jean-Jacques	
Hovnanian Corinne	
Knusmann Philippe	
Larghero Denis	
Larher Yann-Maël	
Lavarde Christine	
LefèvreThierry	
Lejeune Thibault	
Lescoeur Remi	
Letournel Edith	
Louap Pascal	
Lucchini Francine	
Maraval Philippe	
Marquez Jean-Claude	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> Accusé de réception en préfecture  092-200057974-20220622-C20220622-DE  Date de télétransmission : 01/07/2022  Date de réception préfecture : 01/07/2022 </div>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Marseille Hervé	
Mathioudakis Alain	
Millan Caroline	
Mossé Marc	
Rigoni Olivier	
Rinaudo Agathe	
Roche Bernard	
Rouzic-Ribes Marie-Josée	
Santini André	
Sempé Corine	
Shan Judith	
Siouffi Thierry	
Szabo Claire	
Tilly Armelle	
Van Went Martine	
Vatzias Evangelos	
Veillet Cathy	
Vergnon Fanny	
Vertanessian Pascal	
Vessière Martine	
Vetillart Sandy	
Vlavianos Christine	

Certifié exécutoire par (1) le Président du conseil de territoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/06/2022, et de la publication le 22/06/2022

A Meudon, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Accusé de réception en préfecture 092-200057974-20220622-C20220622-DE Date de télétransmission : 01/07/2022 Date de réception préfecture : 01/07/2022
--

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

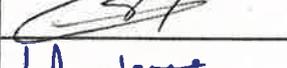
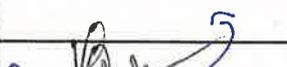
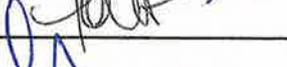
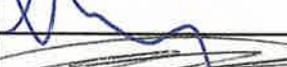
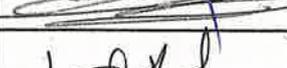
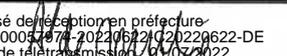
**IV**  
**D2**

Nombre de membres en exercice : 72  
 Nombre de membres présents : 54  
 Nombre de suffrages exprimés : 68  
 VOTES :  
 Pour : 63  
 Contre : 0  
 Abstentions : 5

Date de convocation : 16/06/2022

Présenté par (1) le Président du conseil de territoire.  
 A Boulogne-Billancourt, le 22/06/2022  
 le Président du conseil de territoire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Boulogne-Billancourt, le 22/06/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

André-Pinard Murielle	
Auclair Bertrand	
Baguet Pierre-Christophe	
Barody-Weiss Christiane	
Bavière Emmanuel	
Belliard Béatrice	
Bes Michel	
Bompaire Louise	
Bonnier Tiphaine	
Cahen Anne-Caroline	
Clément Thomas	
Comte Olivier	
Cornet-Ricquebourg Emmanuelle	
Daoulas David	
De Beauval Isaure	
De Bussy André	
De Carrère Bernard	
De Jerphanion Antoine	
De La Marque Patrick	
De La Roncière Grégoire	
De Marcillac Aline	

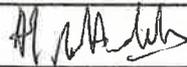
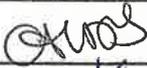
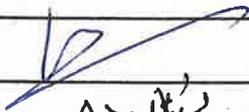
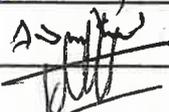
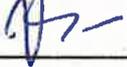
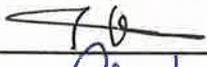
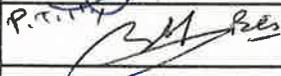
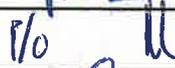
IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D2

De Pampelonne Florence	F. Mamm
Defranoux Jeanne	<del>Defranoux</del>
Deniziot Pierre	<del>Deniziot</del>
Dubarry de la Salle Pierre	Dubarry
Dubois Renaud	Dubois
Fortin Jean-Pierre	<del>Fortin</del>
Fouassier Marie-Laure	<del>Fouassier</del>
Galey Bertrand-Pierre	Pt. Galey
Gauducheau Bernard	Bernard Gauducheau
Gendarme Armelle	<del>Gendarme</del>
Giafferi Pascal	<del>Giafferi</del>
Gille Maurice	<del>Gille</del>
Godin Marie-Laure	<del>Godin</del>
Grandclément Cyrille	<del>Grandclément</del>
Guilcher Ludovic	P.O. Guilcher
Guillet Jean-Jacques	<del>Guillet</del>
Hovnanian Corinne	<del>Hovnanian</del>
Knusmann Philippe	<del>Knusmann</del>
Larghero Denis	<del>Larghero</del>
Larher Yann-Maël	<del>Larher</del>
Lavarde Christine	<del>Lavarde</del>
LefèvreThierry	110 B. Lefèvre
Lejeune Thibault	Thibault
Lescoeur Remi	<del>Lescoeur</del>
Letournel Edith	<del>Letournel</del>
Louap Pascal	<del>Louap</del>
Lucchini Francine	<del>Lucchini</del>
Maraval Philippe	<del>Maraval</del>
Marquez Jean-Claude	<del>Marquez</del>

**IV – ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES**

**IV  
D2**

Marseille Hervé	
Mathioudakis Alain	
Millan Caroline	
Mossé Marc	
Rigoni Olivier	
Rinaudo Agathe	
Roche Bernard	
Rouzic-Ribes Marie-Josée	
Santini André	
Sempé Corine	
Shan Judith	
Siouffi Thierry	
Szabo Claire	
Tilly Armelle	
Van Went Martine	
Vatzias Evangelos	
Veillet Cathy	
Vergnon Fanny	
Vertanessian Pascal	
Vessièrè Martine	
Vetillart Sandy	
Vlavianos Christine	

Certifié exécutoire par (1) le Président du conseil de territoire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/07 2022, et de la publication le 29/06/2022

A Meudon, le 01/07/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest.

Président,  




Accusé de réception en préfecture  
092-200957874-20220622-020220622-DE  
Date de télétransmission : 01/07/2022  
Date de réception préfecture : 01/07/2022

Marie de Boulogne - Billancourt